

LE TEST DE DÉPISTAGE PRÉNATAL

Il est possible pour vous d'effectuer ce qu'on appelle un test de dépistage prénatal. Ce test ne permet pas de certifier si votre bébé est atteint de la trisomie 21 ou non, comme le fait le test diagnostique, mais il permet de déterminer si la probabilité ou le risque que votre enfant présente cette anomalie est faible ou élevé.

Le test de dépistage permet de calculer votre probabilité individuelle avec une plus grande précision que lorsqu'on se base seulement sur votre âge. Ainsi, vous pouvez être âgée de 35 ans et présenter une probabilité comparable à celle d'une femme de 20 ans ou, encore, être âgée de 25 ans et présenter une probabilité comparable à celle d'une femme de 40 ans.

Comment se déroule le test de dépistage prénatal ?

Le test de dépistage prénatal se fait par une analyse du sang de la mère. Si vous décidez de participer au **Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21**, tous les détails vous seront transmis par le médecin qui fait le suivi de votre grossesse ou par un autre professionnel de la santé. On vous expliquera notamment que vous aurez à passer deux prises de sang pendant votre grossesse :

- une première entre la 10^e et la 13^e semaine;
- une seconde entre la 14^e et la 16^e semaine.

Une échographie pourrait vous être proposée pour vérifier l'état d'avancement de votre grossesse.

Deux prises de sang pour des résultats plus fiables

Si vous vous présentez seulement à la première prise de sang du test de dépistage prénatal, la probabilité de porter un enfant trisomique sera calculée à partir de ce seul prélèvement. S'il est trop tard pour la première prise de sang, la seconde sera faite et la probabilité sera calculée à partir de ce prélèvement.

ATTENTION : Le test de dépistage prénatal fait à partir d'une seule prise de sang est moins fiable que celui fait sur les deux prises de sang. Il est donc important de passer les deux prises de sang.

Les résultats du test de dépistage prénatal

En combinant les résultats des deux prises de sang et votre âge, le test permettra de déterminer si votre probabilité est faible ou élevée.

- **Probabilité faible :** la probabilité que vous portiez un enfant trisomique est faible et votre médecin ne vous proposera pas de passer un test diagnostique.
- **Probabilité élevée :** la probabilité que vous portiez un enfant trisomique est élevée et votre médecin vous offrira la possibilité de passer un test diagnostique.

Il est important de souligner qu'une probabilité faible ne garantit pas que le bébé n'a pas la trisomie 21. À cause des différences naturelles entre les individus et des limites du test de dépistage prénatal, celui-ci ne permet pas de détecter tous les bébés qui en sont atteints. De même, une probabilité élevée ne signifie pas nécessairement que le bébé présentera la trisomie 21.

Le test de dépistage prénatal est une première étape et ne fait donc qu'identifier la probabilité de porter un bébé présentant la trisomie 21. Si le test indique une probabilité élevée, vous devrez alors décider de passer ou non un test diagnostique pour savoir si le bébé est atteint de la trisomie 21.

LE TEST DIAGNOSTIQUE

Dans la mesure où votre test de dépistage prénatal indique une probabilité élevée d'avoir un bébé présentant la trisomie 21, il est possible pour vous d'en avoir une certitude en décidant d'effectuer ce qu'on appelle un test diagnostique. La technique de diagnostic prénatal la plus répandue est l'amniocentèse avec étude des chromosomes. **Elle permet de déterminer si oui ou non le fœtus est atteint de la trisomie 21.**

Comment se déroule le test diagnostique ?

L'amniocentèse peut se faire à partir de la 15^e semaine de grossesse. Pour ce faire, on prélève du liquide amniotique que l'on retrouve autour de votre bébé à l'aide d'une fine aiguille qu'on introduit dans votre abdomen. La technique comporte toutefois certains risques de complications qui peuvent aller jusqu'à la perte de votre bébé. On l'offre surtout aux femmes qui présentent une probabilité élevée en raison de leur âge ou d'après le résultat de leur test de dépistage prénatal.

Les résultats du test diagnostique

L'amniocentèse réalisée en cours de grossesse pourra révéler :

- que le bébé n'a pas la trisomie 21 (ce sera le cas pour la grande majorité des bébés);
- que le bébé présente la trisomie 21;
- que le bébé présente d'autres anomalies chromosomiques (votre médecin vous dirigera alors vers un spécialiste de la génétique).

Si votre bébé a la trisomie 21, vous aurez un choix important à faire :

- poursuivre la grossesse et vous préparer à être parents d'un enfant présentant la trisomie 21;
- interrompre la grossesse et vivre le deuil qui l'accompagne.

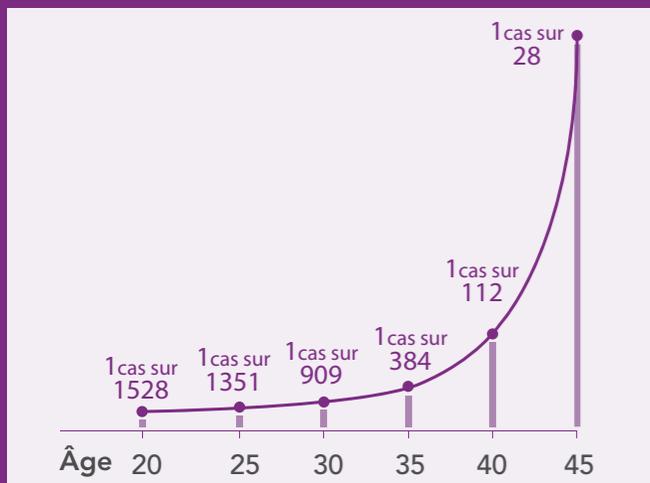
Placée devant le choix difficile de poursuivre ou d'interrompre votre grossesse, vous pourriez avoir besoin d'aide. Vous et votre conjoint ne devez pas hésiter à en discuter avec vos proches ou avec un professionnel de la santé. Vous pouvez aussi contacter des groupes de parents qui ont un enfant présentant la trisomie 21; cela pourra vous aider à prendre la décision qui vous convient le mieux.

Dois-je passer le TEST DE DÉPISTAGE prénatal de la trisomie 21 ?

Toutes les femmes enceintes peuvent passer un test de dépistage prénatal, quel que soit leur âge. La décision vous appartient entièrement. Certaines femmes souhaitent connaître leur probabilité de porter un bébé présentant la trisomie 21 et d'autres préfèrent ne pas le savoir.

Vous pourriez éprouver du stress et de l'anxiété durant le processus, soit avant de passer le test, en attendant vos résultats ou en recevant vos résultats. Vous pouvez discuter de la décision de participer au programme de dépistage prénatal avec votre conjoint, vos proches, votre médecin, votre sage-femme, un autre professionnel de la santé ou des groupes de parents ayant un enfant avec une déficience intellectuelle.

PROBABILITÉ DE DONNER NAISSANCE À UN ENFANT AYANT LA TRISOMIE 21, SELON L'ÂGE DE LA FEMME



Comme cela est illustré dans le graphique, la probabilité de donner naissance à un enfant trisomique augmente avec l'âge.

www.msss.gouv.qc.ca/depistage-prenatal

Pour plus d'information sur le dépistage prénatal de la trisomie 21, vous pouvez en discuter avec le professionnel de la santé responsable du suivi de votre grossesse ou visiter notre site Internet :

www.msss.gouv.qc.ca/depistage-prenatal

PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE PRÉNATAL DE LA TRISOMIE 21

Le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 vise à rendre accessible aux femmes enceintes et aux couples du Québec, sur une base volontaire, un dépistage prénatal de la trisomie 21.

LA TRISOMIE 21... EN QUELQUES LIGNES

- La trisomie 21, aussi appelée syndrome de Down, est l'anomalie chromosomique viable la plus fréquente.
- La personne trisomique possède un 3^e chromosome à la 21^e paire, elle a donc 47 chromosomes au lieu de 46.
- Cette anomalie touche 1 bébé sur 770.
- La trisomie 21 affecte le développement intellectuel de l'enfant.
- L'enfant présentant la trisomie 21 peut aussi souffrir d'autres problèmes de santé (ex. : malformations cardiaques).
- La trisomie 21 n'est généralement pas héréditaire.
- Toutes les femmes peuvent porter un fœtus touché par cette anomalie chromosomique.
- La probabilité d'avoir un enfant présentant la trisomie 21 augmente avec l'âge de la femme enceinte; plus elle est jeune, plus cette probabilité est faible.

Il est difficile de déterminer les limites intellectuelles que présentera l'enfant trisomique. Des différences sont en effet constatées d'une personne à l'autre et d'un milieu à l'autre. Le degré de stimulation et le soutien offerts aux enfants ont aussi une influence. Dans la majorité des cas cependant, l'enfant aura besoin d'un soutien d'intensité variable tout au long de sa vie. Mais les personnes ayant la trisomie 21 possèdent les ressources et le potentiel qui leur permettent, lorsqu'on leur fait une juste place, de développer de profondes relations affectives et de mener une vie gratifiante pour elles-mêmes et pour leurs proches.